



SUIVI INSTALLATION

Objectifs et bénéfices attendus

- ▶ Sécuriser le projet d'installation.
- ▶ Prévenir les difficultés apparues lors de l'élaboration du PDE ou en début d'installation.

Notre prestation

- ▶ Réaliser un diagnostic complet mesurant les performances économiques de votre entreprise par l'analyse de la comptabilité.
- ▶ Présenter des préconisations et un conseil adapté, étoffé par une visite de terrain. Mobilisation de conseillers spécialisés en fonction des besoins
- ▶ Etablir un plan d'actions avec 4 visites pendant 3 ans, et plus selon la situation. Prestation individuelle alternant rencontres sur sites et travail de bureau.
- ▶ Un plan d'actions avec un suivi personnalisé est assuré par votre conseiller référent, appuyé de conseillers spécialisés en fonction des besoins.
- ▶ Votre conseiller référent vous remet un compte-rendu écrit, le diagnostic et les préconisations dans les 4 semaines qui suivent la validation du diagnostic.

Nos plus

Un conseil global objectif et indépendant réalisé par des conseillers spécialisés.

Nos tarifs

Tarifs et conditions de vente sur demande.

Vos conseillers référents :

Sabine DURUDAUD : responsable

Pascal FLEURAT – Nicolas WALTER

Julien VAISSET – François MARTIN

Jean-Philippe GUILLEMET

Conseillers spécialisés

Pensez-y !

Nous vous accompagnons aussi pour :

- des formations,
- des appuis techniques individualisés,
- votre télédéclaration PAC ...

Contact :

05.55.61.50.00

Service Installation Transmission Juridique
sabine.durudaud@creuse.chambagri.fr

Sabine DURUDAUD

Maison de l'Economie – 8, Avenue d'Auvergne – CS 60089 – 23011 GUERET Cedex



www.afnor.org
Conseil-Formation

Notre Chambre d'Agriculture est
certifiée pour ses activités de
conseils et de formation